



COMpte RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Vendredi 9 septembre 2022 à 18h - Siège de la Ligue à Hallennes lez Haubourdin

Présents : Mmes Blandine BOURDERIOUX, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL, Pierrette WORME
MM. Michel BACZYK, Maxime BERTEAUX Gérard DEJARDIN, Michel DELANGHE, Maximilien FUND,
Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud KLINCKEMAILLIE, Antoine LAMBOUR, Christian NOEL,
Joseph PICARD, Sébastien PROUVEUR, Serge SPROCQ

Excusés : Mmes Marie-Paule BEAUVOIS - Marie-Claude COLLET - MM. Gérard BOUTTEVILLE, Dimitri
DUTENDAS, Christophe LIEBAERT, Bernard TAVERNE, Pascal VANNERCQ

Absent : M. Pascal CAMPION

1 - Vote du Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 3/06/2022 :

Les membres présents du Comité Directeur de la Ligue adoptent à l'unanimité le compte rendu du 3 juin 2022.

2 - Les votes du Comité Directeur :

- Grille de remboursement des frais et aides diverses :

La grille proposée par le Bureau est finalisée lors de la réunion du Comité Directeur puis mise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Les aides vers les clubs sont reprises dans la rubrique questions diverses.

A noter que la commission finance étudiera la possibilité d'aide aux clubs qui organisent des championnats GS régionaux 10m sur des cibles électroniques d'une ancienne génération qui entraîne un surcout important par rapport aux cibles nouvelles génération.

- Montant des engagements championnats GS (Ligue et départements) :

Les montants des engagements de la saison 2021/2022 sont reconduits pour 2022/2023 suivant la proposition du Bureau de la Ligue. Le Comité Directeur l'ayant voté à l'unanimité.

Cette information pour cette saison est disponible sur le site de la Ligue.

- Grille de participation aux frais des clubs pour les entraînements, matchs de Ligue, etc. :

La grille votée par le Comité Directeur en saison 2021/2022 est reconduite pour la saison 2022/2023. Le Comité Directeur vote à l'unanimité cette grille.

- Demande aide financière pour l'inscription au CQP de Mme Emmanuelle FRUCHART :

Le Président de la Ligue a reçu un courrier de Mme FRUCHART Emmanuelle du club des Francs-Tireurs Artésiens en date du 24/04/2022. Il a pour objet une demande d'aide financière pour son inscription à une formation pour un Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur de Tir Sportif à Châteauroux. Cette demande ayant reçu l'aval du Bureau de la Ligue, celui-ci propose au vote du Comité Directeur d'accorder une aide de 600 €. Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur de la Ligue.

- Affectation des Scatts :

Dans le cadre d'aide aux clubs dans le dispositif de relance des Ecoles de Tir et les collectifs jeunes, le comité directeur de la Ligue a voté l'achat de 10 scatts avec ordinateur portable destinés aux clubs de la Ligue.

Renaud KLINCKEMAILLIE, Responsable des entraînements de la Ligue propose les points suivants à faire apparaître sur la convention de prêt qui sera mise en place entre la Ligue et le club :



- ✓ Avoir une Ecole de Tir déclarée et active
- ✓ Avoir un collectif avec des jeunes et jeunes adultes
- ✓ Développer l'encadrement (CAC, BFA, BFI, etc.)
- ✓ Participer à la formation pour l'utilisation du SCATT
- ✓ Que les tireurs convoqués aux Matches de Ligue et Stages d'Entraînement y participent
- ✓ En cas de besoin, amener le SCATT avec le ou les tireurs convoqués en stage
- ✓ Mettre à dispo le matériel lorsque les stages se déroulent dans le club

Le matériel (SCATT et ordinateur) est sous la responsabilité du club qui en assurera l'entretien et les réparations éventuelles.

En cas de non-respect des critères, la Ligue se réserve le droit de reprendre le matériel affecté temporairement.

Dans un premier temps sur les 10 SCATT et ordinateurs, 9 seraient affectés aux clubs suivants qui respectent les critères définis : Aulnoye-Aymeries, Arques, Bully les Mines, Frasnoy, Haubourdin, Longuenesse, Maubeuge, Nieppe et Wattrelos.

Une réflexion complémentaire pour l'affectation du dernier SCATT est en cours. Elle pourrait se faire durant la saison 2022/2023 si un nouveau club répond aux critères définis.

La remise du matériel aux clubs est prévue le mardi 4 octobre 2022 à 18h30 au siège de la Ligue. La présence d'un responsable du club sera indispensable pour la remise et signature de la convention. Un courrier d'invitation du Président de la Ligue sera prochainement envoyé à chaque club concerné.

Le comité directeur de la Ligue vote à l'unanimité ces propositions.

3 - Trésorerie :

Le Trésorier de la Ligue nous donne les informations sur la trésorerie de la Ligue à ce jour. Celle-ci est saine et nous permettra de mettre en place les actions prévues au plan de développement.

Les demandes de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Régional et de l'Agence Nationale du Sport ont été rédigées et nous avons des réponses positives pour les demandes suivantes :

✓ **Conseil Régional :**

Nous avons reçu le versement d'une subvention de 1500 € du Conseil Régional suite à notre demande pour l'organisation de la rencontre France/Belgique 2022 inscrite au calendrier fédéral qui s'est déroulé en avril 2022 à Bully les Mines.

Nous avons reçu la notification d'accord d'une subvention de 11000€ du Conseil Régional dans le cadre du fonctionnement de la Ligue. Après signature et envoi de la convention nous devrions recevoir prochainement le versement de cette aide.

✓ **Agence Nationale du Sport :**

La Ligue a rédigé une demande de subvention de fonctionnement (P.S.F.) pour l'année 2022, qu'elle a transmise à la FFTIR. Après étude la FFTIR a proposé à l'A.N.S. une demande de subvention d'un montant de 8500€. Nous devrions recevoir sous peu la notification de l'A.N.S. pour la confirmation de la somme attribuée et son versement.

4 - Point sur la Gestion Sportive :

Le Responsable GS de la Ligue, nous communique les informations suivantes :

✓ **Saison 2021/2022 :**

Lors des divers championnats de France, la Ligue a été bien représentée dans toutes les compétitions. De nombreux podiums ont été remportés et les résultats seront repris dans le compte rendu de la Gestion Sportive lors de l'Assemblée Générale de la Ligue 2022.

✓ **Calendrier GS prévisionnel saison 2022/2023 :**

La commission Gestion Sportive s'est réunie pour définir et proposer un calendrier prévisionnel des championnats GS dans la Ligue de Tir NPDC. Il tient compte des impératifs définis par la Fédération Française de Tir.



Ce calendrier prévisionnel a reçu l'aval du Bureau et du Comité Directeur.

Suite à l'accord du Comité Directeur, les clubs proposés pour recevoir ces championnats seront prochainement contactés pour obtenir leur accord.

Le calendrier prévisionnel sera mis sur le site de la Ligue et mis à jour régulièrement.

✓ **Organisation des finales régionales Challenges de l'avenir et tournoi carabine 50m :**

Le calendrier des compétitions GS et matchs de Ligue étant très chargé avec l'ajoute du RIMEFIRE et le E-challenge, le bureau a validé la proposition du responsable GS de confier ces finales à Madame Pierrette WORME, après accord de celle-ci.

Le Comité Directeur valide également cette proposition.

Ces finales auront lieu le 20 mai 2023 à Wattrelos pour les challenges de l'Avenir et le 1^{er} juillet 2023 les tournois carabine 50m.

✓ **Points d'accès aux championnats régionaux saison 2022/2023 :**

Il n'y aura pas de points d'accès pour la participation aux championnats régionaux. La participation aux départementaux est obligatoire pour les inscriptions aux régionaux (sauf Arbalète Match 30m pour laquelle il n'y a pas d'échelon départemental).

5 - Point sur l'Arbitrage :

Le Responsable d'Arbitrage de la Ligue nous fait part des points sur les actions engagées pour la saison 2022/2023, validées par le Bureau et le Comité Directeur :

✓ **Formation arbitres stagiaires adultes et jeunes :**

Elle aura lieu le samedi 17 septembre 2022 au siège de la Ligue.

A ce jour il y a 7 candidats adultes et 2 arbitres stagiaires jeunes.

✓ **Formation continue des Arbitres :**

Elle aura lieu le dimanche 2 octobre 2022. Tous les arbitres diplômés y ont été conviés.

✓ **Formation continue en ateliers :**

Après la formation continue du 2 octobre 2022 des formations spécifiques par ateliers seront proposées aux arbitres dans les installations du club de Bully les Mines. Dès finalisation des programmes par la commission d'arbitrage, les invitations seront envoyées aux arbitres (dates à confirmer).

✓ **Formations et Examens :**

- **Formation continue TAR :**

Une formation continue avec passage d'examen est en cours d'étude. La date est à confirmer.

- **Examens départemental, régional ISSF et arbitres jeunes :**

Ils auront lieu le 16/10/2022 dans les installations du club de Bully les Mines. Les arbitres concernés y seront conviés.

6 - Point sur la Formation :

Le Responsable de la Formation de la Ligue, nous fait part des informations suivantes :

- **Brevet Fédéral Animateur saison 2021/2022 :**

Une session a eu lieu cette saison avec 12 stagiaires.

A ce jour 6 stagiaires ont obtenu leur brevet, 3 finalisent leur compte rendu de formation en alternance et 3 rencontrent des difficultés pour finaliser leurs dossiers d'alternance suite à un problème de tutorat.

- **Formation saison 2022/2023 :**

Suite à la réunion de la commission Entraînement, le Bureau a validé les propositions suivantes :

- ✓ 2 sessions de C.A.C au 2^{ème} semestre 2022 prévue les 26 et 27 novembre 2022 (dates et lieux à confirmer).



- ✓ 1 journée « assises de la formation » pour tous les formateurs diplômés à partir du BFA au 2^{ème} semestre 2022. Elle est prévue le dimanche 11 décembre 2022 à Bully les Mines.
- ✓ La mise à jour du fichier des tuteurs
- ✓ L'étude de la mutualisation des formations Brevet Fédéral Initiateur et Brevet Fédéral Jeunes Encadrants avec la Ligue de Picardie et Champagne.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le Comité Directeur de la Ligue.

7 - Point sur les Entraînements :

Le Responsable des Entraînements de la Ligue, nous fait part des informations suivantes :

✓ Saison 2021/2022 :

L'organisation des stages d'entraînements pour cette saison fut particulièrement difficile.

Après 2 années sans manifestations sportives, nous n'avions pas ou peu de références pour la sélection des stagiaires. Malgré ce handicap, des stages ont pu être organisés dans les disciplines ISSF.

✓ Saison 2022/2023 :

En accord avec la commission et le bureau de la Ligue, des stages d'entraînements sont en cours d'étude en partenariat avec les départements.

Une réunion des encadrants a eu lieu le 20 août 2022 pour définir le contenu des stages.

Le plan d'entraînement prévisionnel est le suivant :

- Ecole de Tir : 4 à 5 stages pour les minimales 1^{ère} et 2^{ème} année
- Carabine et Pistolet 10 m : 5 stages pour les cadets, juniors et minimales 2^{ème} année d'un bon niveau
- Carabine 50m/Pistolet 25m et Standard : 5 stages pour les cadets, juniors, minimales jeunes séniors et dames.
- Pistolet Vitesse Olympique : 5 stages pour cadets, juniors et jeunes seniors
- Arbalète Field et IR900 : relance de ces disciplines par les départements
- Silhouettes Métalliques : 2 à 3 stages d'entraînement
- Tir aux Armes Réglementaires : 1 stage pour débutants carabine 50m et 200m, suivi d'un stage de perfectionnement.
- Armes Anciennes : 1 stage de perfectionnement sur invitation

Une réunion de la commission entraînement est prévue afin de finaliser ce plan d'entraînement Ligue/Départements.

✓ Colloque des Responsables Entraînement Ligue :

Il aura lieu du 16 au 18 septembre 2022 à Châteauroux. Renaud KLINCKEMAILLE y participera.

✓ Séminaire des E.T.R. (Membres des équipes techniques régionales) :

4 encadrants des stages d'entraînement de notre Ligue (2 carabiniers et 2 pistolières) participeront à ce regroupement. Il est organisé par la Fédération Française de Tir et aura lieu à Châteauroux du 30/9 au 2/10/2022.

9 - Point sur l'évolution du nombre de licenciés :

Le Président de la Ligue nous informe qu'à la fin de la saison 2022/2023 notre Ligue comptabilisé 10876 licences, c'est 14% d'augmentation par rapport à la saison dernière.

Le résultat du challenge de la saison 2021/2022 est disponible sur le nouveau site de la Ligue. Les 10 clubs ayant enregistré les plus fortes augmentations de licence ont reçu un courrier concernant les modalités du versement des récompenses liés au challenge (4000€ au total).

Le challenge des licences est reconduit pour la saison 2022/2023, le règlement est disponible sur le site.

Pour ce début de saison nous avons 3105 licences enregistrées et 2798 payées.



Pour la saison 2022/2023, nous avons un club en moins : le club de Noyelles qui ne maintient plus son affiliation à la FFTIR, et un club en plus le Ball Trap de Fromental.

10 - Assemblée Générale Ligue 2022 :

Elle aura lieu le 13 novembre 2022 dans la ville du Cateau Cambrésis. L'organisation est finalisée. Elle sera précédée d'une réunion du Comité Directeur le samedi 12 novembre 2022 au Cateau.

Un repas clôturera cette assemblée, 2 personnes par club seront invitées.

Les convocations seront envoyées fin septembre à tous les clubs.

Il est demandé aux responsables des commissions de rédiger et d'envoyer au Président et Secrétaire leurs comptes rendu pour le 15/10/2022 au plus tard.

11 - Questions diverses :

- Démission d'un membre du comité directeur de la Ligue :

Monsieur Dimitri DUTENDAS a fait parvenir à la Ligue un courriel en date du 21/08/2022, nous informant qu'il quitte la ligue pour poursuivre ses études dans une autre région. De ce fait, il démissionne de son poste d'élu sportif Haut Niveau du Comité Directeur de la Ligue. En accord avec le comité directeur de la Ligue, le poste restera vacant jusqu'à la fin de l'olympiade.

- Dispositif « Partage des données » :

Une étude est en cours pour harmoniser les différents logiciels de gestion informatique des principaux responsables de la Ligue afin de pouvoir sécuriser et favoriser le partage des données (Président, Secrétaire, Trésorier, GS, RRA, RDA Nord, RDA PdC, REL/RFL, Communication).

Quelques investissements en matériel informatique seront nécessaires. La mise en place de ce dispositif est prévue le samedi 1^{er} octobre 2022 avec les personnes concernées.

- Challenges et aides diverses reconduits pour la saison 2022/2023 (votés par le CD) :

- o Challenge des licences (budget 4000 €)
- o Challenge des articles de presse (budget 2000 €)
- o Aide au déplacement des clubs pour leur participation au Championnat de France des clubs, échelon national - carabine, pistolet et arbalète Field 18m (budget 10000€)
- o Aide aux clubs pour les déplacements des jeunes lors du championnat de France des Ecoles de Tir (budget 7500 €)

Rédigé le 16 septembre 2022

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale

Michel BACZYK
Président de la Ligue de Tir NPDC